



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 4 août 2014

**LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA LOI PROTEGEANT DAVANTAGE LES FONCTIONNAIRES CONTRE
LES AGRESSIONS AU TRAVAIL**

***De nouvelles dispositions protégeront mieux les brigadiers scolaires et les employés de l'Autorité du
Logement de la Ville de New York***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui une loi pour mieux protéger deux types de fonctionnaires contre les agressions au travail, leur offrant des protections similaires à celles des agents de police, pompiers et autres. Désormais, les brigadiers scolaires ainsi que les employés de l'Autorité du Logement de la Ville de New York (New York City Housing Authority) (NYCHA) bénéficieront de protections et de sanctions similaires et accrues.

« Cette loi d'une importance capitale protégera mieux les employés qui travaillent dur et qui sont chargés d'assurer la sécurité des élèves et des familles », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Je remercie les défenseurs de ce projet de loi pour leurs efforts pour transformer ces nouvelles protections en réalité. »

Les agressions sur les employés de l'Autorité du Logement de la Ville de New York ne sont pas rares, et en vertu de cette loi, toute agression entraînant des blessures physiques sur un employé dans l'exercice de ses fonctions sur un projet de logements détenu ou opéré par l'Autorité passera désormais du niveau de délit à celui de crime violent.

Les brigadiers scolaires, dont le principal objectif est de protéger la sécurité des élèves, reçoivent fréquemment des menaces verbales et physiques qui ne sont pas souvent signalées. Comme pour les employés de l'Autorité du Logement de la Ville de New York, la loi actuelle sera amendée pour prévoir que toute agression sur un brigadier scolaire entraînant des blessures physiques dans l'exercice de ses fonctions sera désormais considérée comme un crime violent.

Le Sénateur Andrew Lanza a déclaré : « Malheureusement, il y a eu une récente montée en flèche du nombre d'agressions contre les employés de l'Autorité du Logement de la Ville de New York qui protègent ou s'occupent de ceux qui sont dans le besoin sur les projets de logements détenus ou gérés

par la Ville. Grâce à cette nouvelle loi, les crimes perpétrés contre ces personnes qui sont au service du public seront poursuivis sérieusement comme de véritables crimes et non plus comme des méfaits. Je remercie le Gouverneur Cuomo et le Député Lentol pour leur leadership sur cette question. »

Le Sénateur de l'Etat, Jose Peralta, a déclaré : « Le nombre d'enfants que nous avons vus blessés et tués dans nos rues par des automobilistes nécessite que nous prenions des mesures aussi vite que possible pour pourvoir les centaines de postes vacant de brigadiers scolaires qui existent dans l'ensemble de l'Etat de New York. Je remercie le Gouverneur Cuomo pour son soutien à ma Loi sur la sécurité des brigadiers scolaires. » En témoignant aux brigadiers scolaires le respect que justifie leur métier et en démontrant qu'ils ont notre soutien, j'ai l'espoir que nous pourrions recruter assez de brigadiers pour pourvoir les postes vacants et répondre aux besoins émergents. »

Le Député Joseph R. Lentol a déclaré : « Les employés de la NYCHA sont habituellement en première ligne des développements de logements, et en tant que fonctionnaires, ils méritent le même niveau de protection que celui des professions paramédicales ou des travailleurs sanitaires. Les agressions sur les employés de la NYCHA sur les sites de développement de logements ont augmenté récemment, et j'espère que le fait de renforcer les sanctions obligera à réfléchir à deux fois et finalement à empêcher ces actes inadmissibles. Je félicite mes collègues de la Législature pour se mobiliser et protéger nos membres de la fonction publique. »

Le Député Michael DenDekker a déclaré : « Je voudrais remercier le Gouverneur Cuomo pour ratifier cette importante loi. Les brigadiers scolaires sont inestimables pour maintenir la sécurité publique dans l'ensemble de l'Etat de New York, et méritent les mêmes protections que les autres agents de la sécurité en uniformes. Cette loi offrira ces protections plus que nécessaires à tous les brigadiers, et en encouragera, je l'espère, d'autres à postuler pour pourvoir les postes vacants de cette profession hautement importante. »

La loi concernant les employés de l'Autorité du Logement de la Ville de New York a été adoptée par les deux chambres de la Législature en tant que S3965A et A4999-A, et la loi concernant les brigadiers scolaires a été adoptée par les deux chambres de la Législature en tant que S122B et A3757-B, respectivement.

###

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

WE WORK FOR THE PEOPLE
PERFORMANCE * INTEGRITY * PRIDE

French